



DEMANDE DE PROPOSITIONS AVEC NÉGOCIATIONS (DDPN) ADDENDA N° 2

DDPN# DC-2019-PO-05 Services d'agence de relations publiques et de relations avec les médias – Amérique du Nord

Date et heure limites :

Le 23 septembre, 2019
à 14 h
(heure du Pacifique)

Date de publication : 6 septembre 2019

Expéditeur : Service d'approvisionnement de DC

Destinataires : Tous les
soumissionnaires

Courriel : procurement@destinationcanada.com

Voici quatre (4) modifications aux exigences de la DDPN indiquée ci-dessus

- 1) En référence à la page d'accueil, le passage suivant est supprimé :

Titre du concours :	Services d'agence de relations publiques et de relations avec les médias – Amérique du Nord
Numéro du concours :	DC-2019-PO-05
Date et heure limites :	13 septembre 2019 à 14 h, heure du Pacifique (HP)
Autorité contractante :	Paulina Orozco Conseillère en approvisionnement 604-638-8372 procurement@destinationcanada.com

et est remplacé par le passage suivant :

Titre du concours :	Services d'agence de relations publiques et de relations avec les médias – Amérique du Nord
Numéro du concours :	DC-2019-PO-05
Date et heure limites :	23 septembre 2019 à 14 h, heure du Pacifique (HP)

Autorité contractante :	Paulina Orozco Conseillère en approvisionnement 604-638-8372 procurement@destinationcanada.com
-------------------------	--

2) En référence à l'article B.3.1, Soumissions, le passage suivant est supprimé :

« Les soumissionnaires doivent présenter leur proposition complète à l'autorité contractante par courriel au plus tard à la date et à l'heure limites (la « date limite »), soit le 13 septembre 2019 à 14 h (HP). »

et est remplacé par le passage suivant :

« Les soumissionnaires doivent présenter leur proposition complète à l'autorité contractante par courriel au plus tard à la date et à l'heure limites (la « date limite »), soit le 23 septembre 2019 à 14 h (HP). »

3) En référence à l'article B.3.2, Questions, le passage suivant est supprimé :

« Les réponses aux questions soumises avant cette date seront publiées au plus tard le 30 août 2019 à 14 h (HP). »

et est remplacé par le passage suivant :

« Les réponses aux questions soumises avant cette date seront publiées au plus tard le 13 septembre 2019 à 14 h (HP). »

4) En référence à l'article I.1, Échéancier du processus de DDPN, le passage suivant est supprimé :

Déclaration d'intention (*)	20 août 2019, à 14 h (HP)
Date limite de réception aux questions	23 août 2019, à 9 h (HP)
Date et heure limites	13 septembre 2019, à 14 h (HP)
Présentations des soumissionnaires présélectionnés (s'il y a lieu) :	Semaine du 28 octobre 2019
Avis – DC s'efforcera de faire part de son choix à tous les soumissionnaires, retenus ou non, autour de cette date	10 janvier 2020
Période de négociations	10 jours suivant l'avis de DC

Remarque : DC se réserve le droit de modifier l'échéancier, à son entière discrétion.

et est remplacé par le passage suivant :

Déclaration d'intention (*)	20 août 2019, à 14 h (HP)
Date limite de réception aux questions	23 août 2019, à 9 h (HP)
Date et heure limites	23 septembre 2019, à 14 h (HP)
Présentations des soumissionnaires présélectionnés (s'il y a lieu) :	Semaine du 11 novembre 2019
Avis – DC s'efforcera de faire part de son choix à tous les soumissionnaires, retenus ou non, autour de cette date	14 février 2020
Période de négociations	10 jours suivant l'avis de DC

Remarque : DC se réserve le droit de modifier l'échéancier, à son entière discrétion.